



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 102354

## Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les événements qui se déroulent depuis plusieurs semaines sur les rives sud de la méditerranée. En effet, l'ONU qualifiait de "crise humanitaire" la recrudescence de l'immigration illégale dans l'espace Schengen avec les milliers de personnes, principalement des travailleurs égyptiens et tunisiens, qui fuient leur pays. Par ailleurs, bon nombre de ces personnes entrées illégalement seraient d'ores et déjà sur le territoire national en état d'errance, vivant dans une grande précarité. Bon nombre de concitoyens sont inquiets et s'interrogent sur les conséquences de cette forte poussée d'immigrants alors qu'un vent d'espoir et de liberté se fait jour dans leurs pays d'origine. Aussi, il lui demande quels moyens et dispositifs il entend mettre en place avec l'agence européenne chargée de la surveillance des frontières afin de s'assurer que les Africains du nord restent sur le territoire de leur pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102354

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2011, page 2442

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)